



Crown-Indigenous Relations
and Northern Affairs Canada

Relations Couronne-Autochtones
et Affaires du Nord Canada

Demande de permis d'utilisation des eaux de type A 3AM-CHE---- de la Municipalité de Chesterfield Inlet

Audience publique de l'Office des eaux du Nunavut

15 et 16 novembre 2023



Canada



Au programme

- Responsabilités et obligations
- Contributions à l'examen de la demande de permis d'utilisation des eaux
- Commentaires faisant suite à l'examen technique
- Sommaire des prochaines étapes
- Conclusion





Responsabilités et obligations

Les responsabilités, le mandat et les obligations de Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada (RCAANC) découlent des documents suivants :

- *Loi sur le ministère des Relations Couronne-Autochtones et des Affaires du Nord*
- Accord du Nunavut
- *Loi concernant l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut*
- *Loi sur les eaux du Nunavut et le Tribunal des droits de surface du Nunavut* et règlements connexes
- *Loi sur l'aménagement du territoire et l'évaluation des projets au Nunavut*
- *Loi sur les terres territoriales* et règlements connexes
- *Loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques*





Contributions à l'examen de la demande de permis d'utilisation des eaux

RCAANC a formulé les commentaires suivants à l'Office des eaux du Nunavut concernant la demande de permis d'utilisation des eaux de type A 3AM-CHE-- par la Municipalité de Chesterfield Inlet :

- Contrôle d'intégralité de la demande de permis d'utilisation des eaux de type A : **12 avril 2023**
- Commentaires sur l'examen technique de la demande de permis d'utilisation des eaux de type A : **19 juin 2023**
- Présentation à la réunion technique de RCAANC : **13 juillet 2023**





Commentaires faisant suite à l'examen technique

I. Registres d'utilisation de l'eau

(R-01) RCAANC recommande de consigner le volume quotidien d'eau prélevé dans le lac First lors du réapprovisionnement annuel comme étant la station de surveillance CHE-1. Ces registres devront accompagner le rapport annuel.

État : Engagement pris à cet égard





Commentaires faisant suite à l'examen technique

II. Utilisation quotidienne de l'eau, ajout d'une station de surveillance

(R-02) RCAANC recommande l'ajout d'une station (CHE-1a) au programme de surveillance. Dans l'installation d'approvisionnement en eau, pour mesurer le volume quotidien d'eau utilisé.

État : Engagement pris à cet égard





Commentaires faisant suite à l'examen technique

III. Programme de suivi environnemental et plan d'assurance et de contrôle de la qualité

(R-03) RCAANC recommande la soumission d'un addenda au plan d'assurance et de contrôle de la qualité afin d'y inclure la station de surveillance CHE-2.

État : Résolu





Commentaires faisant suite à l'examen technique

IV. Plan d'exploitation et d'entretien, installation de gestion des déchets solides, site d'épandage contrôlé

(R-04) RCAANC recommande au titulaire de permis de clarifier l'utilisation du site d'épandage contrôlé pour l'élimination des sols contaminés. Si la Municipalité doit utiliser le site pour la réhabilitation des sols, le propriétaire doit remettre une lettre d'autorisation.

État : Résolu





Commentaires faisant suite à l'examen technique

V. Plan d'exploitation et d'entretien, installation de gestion des déchets solides, emplacements des stations de surveillance

(R-05) RCAANC recommande la soumission d'un addenda au plan afin d'y inclure les coordonnées GPS et le plan de référence de l'emplacement de la station de surveillance CHE-2.

État : Engagement pris à cet égard





Commentaires faisant suite à l'examen technique

VI. Plan d'exploitation et d'entretien, installation d'élimination des eaux usées, plan de gestion des boues

(R-06) RCAANC recommande l'échantillonnage et l'analyse nécessaires pour caractériser les boues en vue de leur gestion et de leur élimination pour que toutes les options d'élimination soient envisagées dans les travaux de planification de la nouvelle installation d'élimination des eaux usées.

État : Engagement pris à cet égard





VII. Plan d'exploitation et d'entretien, installation d'élimination des eaux usées, surveillance

(R-07) RCAANC recommande la soumission d'un addenda au plan d'exploitation et d'entretien pour corriger la station de surveillance CHE-4 mentionnée à la section 8 du plan relativement à l'installation d'élimination des eaux usées.

État : Résolu





VIII. Plan d'exploitation et d'entretien, installation d'élimination des eaux usées, surveillance

(R-08) RCAANC recommande la soumission d'un addenda au plan afin d'y inclure les emplacements GPS corrigés de toutes les stations de surveillance.

État : Engagement pris à cet égard





IX. Inspection géotechnique/technique

(R-09) RCAANC recommande au ministère des Services communautaires et publics du Nunavut, sous réserve de l'approbation de l'Office, de rédiger un rapport qui analyse les types de structures et les fréquences d'inspection à respecter pour la Municipalité de Chesterfield Inlet. Ce rapport doit être remis au plus tard le 31 mars 2025. D'ici là, RCAANC recommande à l'Office d'envisager de modifier le permis afin de prolonger de 15 jours le délai actuel de 60 jours.

État : Engagement pris à cet égard





État des recommandations de l'étude technique

	Résolu	Engagement	Renvoi à l'Office
R-01	X		
R-02		X	
R-03	X		
R-04	X		
R-05		X	
R-06	X		
R-07	X		
R-08		X	
R-09		X	





Sommaire des prochaines étapes

Points résolus nécessitant un suivi :

(R-02) : Collecte des données et inclusion dans le rapport annuel

(R-05) : Collecte des données sur l'emplacement pendant les travaux sur le terrain 2023

(R-06) : Analyse complète des boues avant la mise en service des futures installations d'élimination des eaux usées

(R-08) : Collecte des données sur l'emplacement pendant les travaux sur le terrain 2023





Conclusion

RCAANC continuera à travailler tout au long du processus d'examen des demandes de permis d'utilisation des eaux dans le but de protéger les plans d'eau intérieurs du Nunavut et de mettre en œuvre les principes du développement durable.



Qujananniik

Thank you

Merci

የዳለ ዓንበ

